

L'EDITO

N°67

JUILLET/AOÛT 2016

RETRAITÉS, LA LUTTE CONTINUE !



Manifester les 14, 23 et 28 juin, ainsi que le 5 juillet, il fallait le vouloir ! Passer les barrages, se faire fouiller au corps ou interpellé brutalement, aurait pu décourager beaucoup de camarades et la plupart des médias n'ont pas manqué, relayant le gouvernement, de parler d'essoufflement du mouvement. Nous qui y étions, nous savons ce qu'il en était, que nous étions nombreux, actifs, étudiants, retraités, tous ensemble.

Nous allons, le 15 septembre, à l'appel de la CGT, puis le 29 à l'appel de l'UCR, démontrer que nous sommes toujours à l'offensive contre la loi de la ministre du travail El Khomri qui s'est brillamment illustrée cet été en validant le licenciement du délégué CGT d'Air France (voir en page 3). Rappelons que cette loi a été imposée, en juillet, par une nouvelle utilisation anti-démocratique du 49.3 bien que rejetée par près de 70 % des Français. Comme d'habitude, c'est durant l'été, quand les salariés quittent leurs postes de travail, que le gouvernement fait passer ses mesures impopulaires : publication de décrets, augmentations de tarifs...

Quant aux politiques, chaque jour apporte son lot de candidats à une primaire et certains, pour exister, proposent à des médias complaisants des programmes de plus en plus fascisants et liberticides.

Certes, les événements dramatiques sont un excellent prétexte à cette surenchère inefficace : la prorogation de l'état d'urgence n'empêchera pas plus de nouveaux attentats que les mesures déjà prises. Quand posera-t-

on enfin les vraies questions ? Quand se demandera-t-on si ces attentats ne sont pas liés à l'engagement de la France au Moyen Orient, actuellement comme précédemment en Libye et en Irak ? Qui livre les armes destinées à l'Etat islamique ? Qui a déstabilisé la région et permis aux plus radicaux de prendre le pouvoir ?

La France s'est engagée militairement dans des pays où elle n'avait rien à faire sinon à préserver les intérêts de groupes industriels tels qu'Areva ou les pétroliers. Et pendant ce temps-là, les représentants du « pays des droits de l'homme » laissent les Palestiniens se faire spolier, chasser de leurs terres et de leurs maisons, emprisonner sans jugement, tuer sans sommation...

Notre tâche est multiple et nous ne devons pas prioriser l'une au détriment des autres : certes l'abrogation de la loi El Khomri est fondamentale et nous devons faire en sorte que la mobilisation, construite dès les premiers jours de septembre s'amplifie et fasse du 15 une grande journée de démonstration de force.

Mais en même temps nous devons faire entendre notre voix, partout, pour infléchir, en France et internationalement, la politique actuellement menée.

En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, des prises de position en complète contradiction avec les dirigeants en place, se sont fait entendre et ont suscité de grands espoirs. Pourquoi pas en France ?

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888- Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Lionel KRAWCZYK
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

EN SEPTEMBRE, ON SE MOBILISE !

Le 15

ce sont 6 organisations, dont la CGT, qui appellent à la grève et à la manifestation. Certes, la loi Travail est finalement passée et certaines entreprises s'empres- sent déjà, quand elles ne les ont pas anticipées, de mettre en œuvre les mesures ayant fait l'objet des premiers dé- crets d'application. Les sala- riés sont maintenant bien in- formés des dangers de cette loi et de ses conséquences

sur la protection sociale et, à terme, sur les retraites. Les retraités qui se sont mobilisés, tant pour la diffusion de l'information que lors des manifestations, l'ont fait en soutien à la lutte des actifs, mais ils ont bien compris que les nouvelles dispositions ne se- raient pas sans conséquences pour eux.



Journée d'action internationale des retraités !

Cette décision d'une action de tous les retri- tés européens le même jour, à la même heure, a été prise à Copenhague, le 20 juil- let, quand étaient réunis en conférence des retraités de 14 pays européens, dont les syn- dicats sont adhérents à la Fédération syndi- cale mondiale. La date retenue est le 1er octobre : pour la France, du fait de l'action déjà programmée le 29 septembre, il sera difficile de s'y inscrire cette année mais, de- vant l'inertie persistante de la CES et de la FERPA face à la loi travail et à la situation des retraités, cette action apparaît très pro- metteuse pour les années à venir.

Le 29

l'UCR CGT et des organisations syndicales et associations de retraités appellent à mobilisation : il est maintenant probable qu'il n'y aura pas de revalorisation des re- traites au 1^{er} octobre. Après l'indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires, c'est, pour 2016, une indexation sur l'inflation prévisionnelle. Celle-ci étant annoncée comme né- gative, les millions de retraités seront une nouvelle fois pénalisés : depuis 2013, où les pensions avaient augmenté d'un royal 1,3 %, la seule revalorisation a été celle, honteuse et humiliante, de 0,1 % en octobre 2015. Inflation négative ? Nous constatons que les prix des produits, notam- ment alimentaires, ne baissent pas, bien au contraire, alors que, du fait de la hausse de la CSG, de la taxe de 0,3 %, etc. notre pouvoir d'achat a nettement diminué, réduisant de nombreux re- traités à la pauvreté. Le 29 septembre, il faut que notre démonstration fasse du bruit, que nos revendications soient entendues de tous, qu'elles atteignent nos députés, nos ministres, notre pré- sident !

Rappelons quand même qu'un haut fonctionnaire de l'Union européenne, un commissaire par exemple, de ceux qui invitent les gouvernements à durcir leurs régimes de retraite, peut toucher, après seulement quelques années de mandat et tout en n'acquittant aucune cotisation, une pension extrêmement confortable, de l'ordre de plusieurs milliers d'euros, à laquelle s'ajoutent des indemni- tés diverses, et les retraites acquises dans son pays d'origine. Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais !

SALUT, CAMARADE !

Le 13 août, Georges Séguy, notre secrétaire général de 1967 à 1982, nous a quitté, après avoir résisté à la maladie comme il avait résisté au nazisme dès l'âge de 15 ans, ce qui lui avait valu d'être dé- porté dans le sinistre camp de Mauthausen. Il était très attaché à l'uni- té de la classe ouvrière et très attentif à laisser une place importante aux jeunes et aux femmes dans la CGT. « Il ne suffit pas de s'indigner, il faut aussi résister » avait-il lancé lors du congrès de Toulouse, en 2013 : c'est bien ce que nous allons continuer de faire !



MYRIAM EL KHOMRI ET LE GOUVERNEMENT ONT FRANCHI LE RUBICON SOCIAL EN VALIDANT, LE 10 AOÛT, LE LICENCIEMENT DU DÉLÉGUÉ CGT VINCENT MARTINEZ, CONTRE L'AVIS DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL. Le SNJ CGT dénonce une « chasse aux sorcières » insupportable et s'étonne d'une décision tombée hors-délai. En effet, la ministre avait 4 mois, à compter du 3 février, pour statuer sur la demande de licenciement déposée par Air France.

De plus, plusieurs journalistes qui ont enquêté ont montré la fragilité des accusations d'Air France, qui voulait simplement se débarrasser d'un salarié qui gênait !

80 ANS DES CONGÉS PAYÉS, DU 8 AU 15 OCTOBRE, À L'ÎLE DE RÉ : huit décennies après l'avènement des congés payés, six retraités sur 10 ne partent pas en vacances.

L'UCR CGT et LSR, fédération associative, s'unissent pour un anniversaire festif et revendicatif, les 13 et 14 octobre, mais c'est durant toute la semaine, que les retraités sont invités à profiter du tourisme local. Voir le site UCR CGT, rubrique Action/Initiative.

Evolution des tarifs médicaux. L'information est tombée en plein mois d'août, l'assurance maladie et plusieurs syndicats de médecins libéraux sont d'accord : la consultation passera de 23 à 25 euros en 2017. Mais sera mise en place également une nouvelle grille tarifaire, à quatre niveaux, 25, 30, 46 et 60 euros. Ainsi les « actes complexes » seront à 46 euros et les « très complexes » à 60 euros, sans compter diverses majorations.

La convention qui devrait être signée prévoit un certain nombre de mesures en faveur des médecins. Des informations qui nous ont été transmises il ne ressort aucune préoccupation des négociateurs quant à la façon dont les patients recevront ces augmentations et incidence de celles-ci sur les cotisations de Sécurité sociale et des complémentaires santé...

Congrès UIS FSM à Copenhague

La conférence organisée par l'Union Internationale Syndicale des Retraités et Pensionnés de la FSM a réuni 34 dirigeants de 14 pays, dont deux pour la

France, le secrétaire fédéral chargé de suivre l'UFR et la secrétaire générale de l'UFR.

Les délégations présentes ont fait part de leur expérience de la lutte et apporté leurs idées pour l'enrichir.

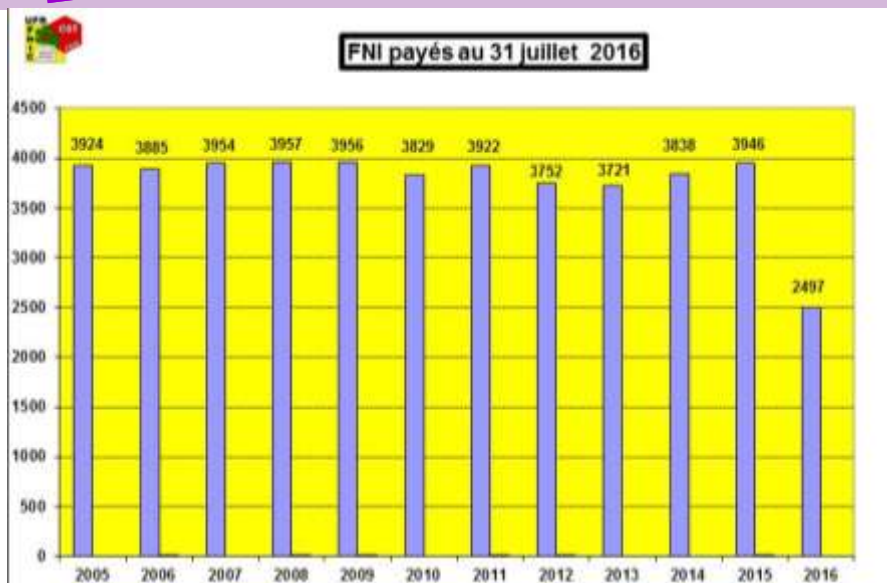
Une équipe de direction européenne de 8 membres a été élue à l'unanimité, son rôle est de faire grandir l'influence de l'UIS et de préparer l'action du 1^{er} octobre, cette année et les années à venir. Son slogan : NE NOUS CONTENTONS PAS DES MIETTES DE LA BARBARIE CAPITALISTE. LUTTONS POUR CONQUÉRIR UNE VIE ET UN AVENIR CONFORMES À LA RICHESSE QUE NOUS PRODUISONS.

Let's fight together, for a decent quality of life, against capitalism : luttons ensemble, pour une vie digne, contre le capitalisme.



L'AGENDA

- 6 SEPTEMBRE, Assemblée générale des Syndicats de la FNIC CGT
- 7 SEPTEMBRE, Conseil national de l'UFR
- 15 SEPTEMBRE, Journée d'action contre la loi Travail
- 29 SEPTEMBRE, Journée d'action UCR
- 27-31 MARS 2017, Congrès Fédéral au Barcarès



Les derniers chiffres connus, avant la coupure des vacances d'été, étaient ceux à fin mai et nous constatons donc que des versements pour 2015 ont été effectués, seulement 16 FNI certes, mais qui nous approchent du seuil symbolique des 4000. Pour cela, il faudrait que les sections d'entreprises soldent très vite leur retard (le secrétariat de l'UFR va intervenir auprès d'elles) et que les multipro qui ont déclaré des « chimistes » en 2014 confirment pour 2015.

Les règlements 2015 sont bien sûr très en retard, mais la situation pour 2016 n'est pas non plus satisfaisante puisqu'il manque encore près de 40 % de FNI par rapport au réalisé 2015. En outre, on constate que, par rapport à fin juillet 2015, il manque 111 FNI. Rappelons que, pour la représentation au congrès fédéral seront prises en compte les cotisations 2013, 2014, 2015 !

La vie des sections

HISTOIRE D'UNE PME PLASTURGIE, par un ancien secrétaire général du syndicat CGT.

En 1936 un ingénieur, Lucien Fischmann, fonde une société, à Paris dans le quartier des Buttes Chaumont, pour fabriquer des résistances de support en bakélite pour la TSF. Il l'appelle WATT-OHM, watt pour unité de puissance énergétique et ohm pour unité de résistance électrique.

En 1945, libéré des camps de concentration, ce patron relance son entreprise et s'engage dans la fabrication de thermodurcissables : boutons de commande, coffrets et supports de lampes.

En 1953 Wattohm, déjà reconnu comme spécialiste du moulage par injection (transformation de matières plastiques) car à l'époque le mot plasturgie n'existait pas, entre dans l'ère de l'extrusion et fabrique le premier profilé en PVC en France, ouvrant ainsi les portes du conduit électrique : chemins de câbles, goulottes, plinthes et moulures. Formés sur le tas, les salariés ont largement contribué à l'essor de leur société ! Il y aura aussi les vasques d'éclairage pour le train, le métro et l'avion, les armoires de toilette, etc...

Une 3^{ème} technique a vu le jour avec le soufflage permettant la fabrication de flacons avec impression et gravure à la feuille d'or pour les plus grands parfumeurs. Certains de

ces produits sont exportés en Europe, en URSS, en Amérique et en Afrique. D'autres fabrications plus marginales existent aussi, comme le polyester et la chaudronnerie plastique, toujours grâce à l'implication des salariés, qui se forment.

En 1967, le patron cherche à s'agrandir et à quitter l'immeuble de Paris. Il recherche des capitaux qu'il trouve dans les Hautes-Alpes auprès d'une usine, PLANET, de l'électrometallurgie qui gagne beaucoup d'argent à fabriquer du calcium pour l'énergie atomique ainsi que du magnésium. Elle veut se diversifier en faisant de la transformation de matières plastiques. Planet apporte les capitaux et Wattohm son savoir-faire

En 1968 une usine est construite à SENLIS dans l'OISE et PLANET-WATTOHM embauche sur place pour démarrer en septembre. Un an après, il y a 315 salariés. Mais il n'y avait pas de syndicat dans l'usine de Paris et pas une seule journée de grève en 1968 donc aucun accord, aucun acquis pour les salariés.

EN JUILLET 1969, CRÉATION DU SYNDICAT CGT ET À LA FIN DE L'ANNÉE IL Y AURA 130 SYNDIQUÉS.

Fin de la première partie - A suivre dans notre prochain numéro : l'action syndicale.